

Discours du Trône de Sa Majesté le Roi Mohammed VI (Mercredi 30 Juillet 2003, à Tanger)

Louange à Dieu
Prière et Salut sur le Prophète
Sa Famille et Ses Compagnons

Cher Peuple,

Il est d'usage que le Discours du Trône dresse le bilan des réalisations de l'Etat et esquisse les perspectives de son action à venir. Toutefois, le souci de t'entretenir, en toute franchise, de la situation que traverse le pays, M'a poussé à faire de ce discours un moment fort de réflexion nationale collective et d'analyse qui transcende le souvenir cruel des actes terroristes de Casablanca, pour en tirer les enseignements nécessaires et gérer le redressement qui doit s'opérer dans le parcours emprunté par la nation.

Mais quelle que soit l'horreur de ces forfaitures terroristes, Nous ne pouvons que louer le Très-Haut pour sa divine protection qui nous a permis de venir à bout de ce réseau criminel.

L'immense fierté que Nous a inspirée ta dénonciation unanime du terrorisme, outre la ferveur de la symbiose qui t'unit à ton Trône, ainsi que ton attachement à tes acquis démocratiques, s'accompagne toutefois de cette interrogation pressante : Comment transformer cette indignation et cette colère collective en une action rationnelle pour contrecarrer toutes les dérives ? Avons – nous procédé, chacun, à une autocritique permettant de transformer les épreuves en source de force et d'enseignements pour corriger les dysfonctionnements ?

Partant du devoir suprême qui M'échoit de donner leur pleine expressions aux préoccupations de la nation, J'affirme que nous tous, individuellement et collectivement, autorités, institutions, partis et association, sommes responsables de l'édification de notre société démocratique et moderne, projet que fait sien la nation tout entière.

Persuadé que prémunir ce projet contre les complots ourdis par les ennemis de la patrie, de la religion et de la démocratie, est une entreprise qui ne peut aboutir que si l'on en saisit clairement l'essence, la portée véritable, et les fondements, J'ai jugé nécessaire que nous nous employions ensemble à en cerner les références et les moyens d'action.

S'agissant du référentiel de la Monarchie constitutionnelle marocaine, Je M'en tiens aujourd'hui à en souligner les éléments fondateurs, à savoir l'Islam et la démocratie.

Depuis quatorze siècles, en effet, les Marocains ont choisi d'adopter l'Islam parce que, religion du juste milieu, il repose sur la tolérance, honore la dignité de l'homme, prône la coexistence et récuse l'agression, l'extrémisme et la quête du pouvoir par le biais de la religion. C'est à la lumière de ces enseignements que nos ancêtres ont édifié une civilisation islamique et un Etat indépendant du Califat du Machrek, se distinguant par son attachement à la commanderie unique des croyants, par son ouverture en matière de culte et par l'exclusivité du rite malékite.

Les Marocains, en effet, sont restés attachés aux règles du rite malékite qui se caractérise par

une souplesse lui permettant de prendre en compte les desseins et les finalités des préceptes de l'Islam, et aussi par son ouverture sur la réalité. Ils se sont employés à l'enrichir par l'effort imaginatif de l'Ijtihad, faisant de la sorte, la démonstration que la modération allait de pair avec l'essence même de la personnalité marocaine qui est en perpétuelle interaction avec les cultures et les civilisations.

Est-il donc besoin pour le peuple marocain, fort de l'unicité de son rite religieux et de l'authenticité de sa civilisation, d'importer des rites culturels étrangers à ses traditions ?

Nous ne le tolérerons pas, d'autant plus que ces doctrines sont incompatibles avec l'identité marocaine spécifique. A ceux qui s'aviseraient de se faire les promoteurs d'un rite étranger à Notre peuple, Nous Nous opposerons avec la vigueur que requiert le devoir de veiller à la préservation de l'unicité de rite chez les Marocains, réaffirmant ainsi Notre volonté de défendre notre choix du rite malékite, tout en respectant ceux des autres, chaque peuple ayant ses spécificités et ses choix propres.

Parce que l'Islam repose sur une invite à la paix, la sécurité et la concorde, les Marocains ont compris que le Jihad, dans sa plus noble acception, est une lutte contre toute tentation maléfique chez l'être humain et contre les dérives et le chaos. C'est aussi un effort d'imagination et d'émulation pour accomplir les bonnes actions.

Cet engagement religieux et historique, perpétué par la force de la Baiâ (allégeance), a été actualisé par un pacte politique et constitutionnel moderne, à travers lequel, la Oumma a été unanime à considérer l'Islam comme religion d'Etat, et le Roi Amir Al Mouminine (Commandeur des Croyants).

Les Marocains qui sont fermement attachés à ces valeurs civilisationnelles et constitutionnelles immuables, accepteront-ils de se laisser mystifier, au nom de la religion, par une poignée de déviationnistes hors la loi ?

Assurément non ! Je dis, par ta voix, cher peuple, que nous n'accepterons jamais que l'Islam soit utilisé comme un tremplin pour assouvir des ambitions de commandement au nom de la religion, afin de perpétrer des actes de terrorisme, ou pour détruire l'unité de Rite de la nation, ou encore taxer les gens d'apostasie, voire les exécuter.

Nous affirmons, tout aussi fermement que la question de la relation entre l'Etat et la religion dans notre pays est tranchée dès lors que la Constitution stipule que le Royaume du Maroc est un Etat musulman et que le Roi, Commandeur des Croyants (Amir Al Mouminine), a notamment pour mission de veiller à la protection de la foi et de garantir le respect des libertés, y compris la liberté de culte pour les adeptes des autres religions célestes.

Le Commandeur des croyants étant l'unique référence religieuse pour la Nation marocaine, aucun parti ou groupe ne peut s'ériger en porte-parole ou en tuteur de l'Islam. La fonction religieuse, en effet, relève de l'Imamat suprême d'Amir Al Mouminine, qui Nous est dévolu, assisté du Conseil Supérieur et des Conseils régionaux des Oulémas, dont Nous entendons bientôt procéder à la mise à niveau et au renouvellement, ainsi qu'à la dynamisation de leur mode de fonctionnement.

A partir de cette vision éclairée de notre référentiel religieux, Islam et modernité se complètent pour former un des affluents fondamentaux qui irriguent le référentiel universel,

en parfaite harmonie avec le plus important de ses supports, à savoir la démocratie, dont Nous avons fait la clef de voûte de la Monarchie constitutionnelle marocaine, et un choix irréversible.

La transition démocratique étant un processus long et ardu qui requiert un climat empreint de stabilité, d'engagement et de vigilance, le premier préalable est donc un Etat, fort de la suprématie de la loi, en mesure d'assurer la sécurité des personnes et des biens, et de faire pièce à ceux qui profitent de l'élargissement de l'espace des libertés, pour porter atteinte à l'autorité de l'Etat.

Nous sommes, certes, fier des acquis engrangés et de l'unanimité réalisée autour des constantes de la nation, mais il n'en reste pas moins que la défense de notre intégrité territoriale, dont Nous avons fait une de nos causes sacrées et qui fait l'objet d'un conflit artificiel pour le règlement duquel Nous avons, du reste, choisi la solution politique négociée, exige de nous encore une vigilance permanente, d'autant plus qu'elle représente une composante indissociable de l'identité du Maroc.

Outre l'unanimité autour des constantes et le consensus sur un seuil minimum de règles, le raffermissement de la démocratie resterait incomplet en l'absence de partis politiques forts.

Mais quelle peut être la force des partis s'ils n'assument pas leur rôle d'encadrement et de représentation des citoyens, et de la jeunesse en particulier, et s'ils ne contribuent pas au renforcement de l'autorité de l'Etat et à l'instauration d'un climat de confiance à l'égard des institutions ?

Par quel moyen prémunir notre paysage politique, d'organisations ou de groupes fondés sur la division de la société en clans religieux et ethniques, et d'autres qui se sont voués exclusivement à des desseins électoralistes, au lieu de s'engager dans une saine émulation autour de programmes concrets et d'assurer la formation d'élites conscientes et responsables ?

Notre préoccupation sincère de réhabilitation de l'action politique au sens noble du terme, Nous amène à insister de nouveau sur la nécessité d'activer l'adoption d'une loi sur les partis, marquant ainsi notre ferme volonté de les doter de moyens efficaces leur permettant d'assumer pleinement leur mission.

Cette loi devrait avoir pour finalité le renforcement du rôle des partis, dans l'encadrement et la représentation des citoyens, et ce, en interdisant la constitution de partis ou de formations sur des bases religieuses, ethniques, linguistiques ou régionalistes. Il faudra, en outre, mettre à la disposition des partis politiques, dans la transparence la plus totale, les moyens de financement publics, leur permettant de mener leurs activités de manière à garantir leur proximité des préoccupations réelles des citoyens. Il s'agit de les aider à proposer des programmes réalistes et des solutions concrètes à leurs problèmes, de les mobiliser autour de toutes les questions d'intérêt local ou national, en oeuvrant, de concert avec les organisations de la société civile, et de façon complémentaire et harmonieuse.

A l'occasion des échéances électorales qui attendent notre pays, en particulier l'élection des différents conseils des collectivités locales, nos partis politiques ont une véritable opportunité d'exercer leur responsabilité nationale, en contribuant à la mise en place d'institutions aptes à concrétiser notre modèle sociétal national dans ses aspects développement et modernité. C'est cela que veut le peuple marocain qui n'accepte plus, désormais, que certains partis

brandissent, à l'occasion des périodes électorales, des thèmes et des slogans vains et creux, et n'est nullement disposé à hypothéquer par des slogans éculés les véritables défis de son présent et de son avenir.

Nous avons consolidé le processus électoral et institué une normalité démocratique, grâce à laquelle chaque scrutin se déroule dans les délais prévus par la loi, et qui a permis à la classe politique de ne plus se focaliser exclusivement sur les rendez-vous électoraux.

Toutefois, ce progrès risque de rester purement formel tant que ne sera pas résolue la problématique majeure suivante : Allons-nous considérer les élections, pour importantes qu'elles soient, comme un instant somme toute normal dans la vie de la Nation, pour apporter du sang nouveau aux institutions et leur donner une nouvelle et forte impulsion ? Ou alors, allons-nous nous obstiner à les considérer comme l'ultime et unique bataille ?

Allons-nous persister à toujours reporter, pour après les élections, les décisions concernant les questions fondamentales pour la nation, et à surseoir à la réalisation de grands projets de réforme sous prétexte de l'imminence du scrutin ?

Si cette problématique n'est pas définitivement tranchée, elle risquerait de porter préjudice à la démocratie, en alimentant les allégations de ses adversaires qui prétendent qu'elle est un obstacle au développement. Par conséquent, garant des intérêts supérieurs de la Nation et des citoyens et, à ce titre, attaché à la poursuite de la réalisation des grands projets de réforme, J'affirme en ton nom que Je ne saurais accepter le report de la réalisation de n'importe quelle réforme sous prétexte qu'il faut attendre le déroulement du scrutin, ou juste pour contenter telle ou telle catégorie ou instance qui se placerait hors de l'unanimité, du consensus ou de la majorité.

Nous sommes, certes, dans un Etat démocratique qui peut s'enorgueillir d'organiser les scrutins dans les délais prescrits par la loi, mais nous sommes également une nation qui est déterminée à relever les défis du développement, à travers des projets vitaux qui ne souffrent pas d'hésitation ni d'atermolement.

Le temps des faux alibis est bien révolu. On ne peut plus s'abriter derrière des considérations électoralistes pour se dérober à ses responsabilités. La démocratie véritable ne peut s'accomplir dans sa plénitude que si l'on répond aux exigences de bonne gouvernance, et notamment à l'impératif de fermeté, de courage et de persévérance dans la poursuite des réformes qui s'imposent.

Cher peuple,

Notre premier souci, depuis Notre accession au Trône, était d'insuffler une âme nouvelle à l'Etat marocain moderne dont les jalons ont été solidement posés par Notre Auguste Père, Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu sanctifie Son âme.

Nous avons, en effet, accordé une place éminente à la dimension socio-économique des politiques publiques, en focalisant les efforts sur les projets essentiels qui visent à éradiquer les bidonvilles, par la réalisation d'un habitat salubre, à assurer le développement humain, grâce à un enseignement utile, à créer des emplois productifs, en encourageant l'investissement et les initiatives génératrices de richesses, et à consolider la cohésion sociale

par une solidarité agissante.

Ce sont là les fondements essentiels de Notre projet de développement. Nous en avons fait les priorités de la phase actuelle, et en avons défini les objectifs dans le cadre d'une stratégie intégrée dont Nous avons confié la réalisation au gouvernement et aux opérateurs publics et privés, avec l'obligation de concrétiser ces objectifs par des programmes aux moyens, aux échéances et aux responsabilités bien définis.

Les réalisations ont-elles été à la mesure de la clarté des Directives, de l'importance des enjeux et du poids des responsabilités qui doivent être assumées pleinement ?

En retenant le seul domaine de la lutte contre l'habitat insalubre, Nous mesurons assurément l'ampleur des difficultés et apprécions à leur juste valeur les projets réalisés ou programmés, mais il n'en demeure pas moins que Nous Nous attendions à un bilan à la mesure des défis.

Notre Discours du 20 Août 2001 avait tiré la sonnette d'alarme, mettant en garde contre la prolifération des bidonvilles et de l'habitat insalubre qui constituent une atteinte à la dignité du citoyen et une menace à la cohésion du tissu social, et appelant à l'adoption d'un programme national de solidarité, fixant avec précision les responsabilités de chacun.

Deux ans après, au lieu d'une éradication progressive des bidonvilles, Nous avons, à l'occasion de Nos visites d'information dans différentes régions du Royaume, constaté avec amertume, leur prolifération dans de nombreuses villes. Pire encore, on a vu naître des bidonvilles qui se sont propagés et amplifiés jusqu'à devenir de véritables villes sauvages.

Ces constructions anarchiques ne sont tout de même pas tombées du ciel, pas plus qu'elles ne se sont répandues sur terre du jour au lendemain ! En réalité, tout le monde est responsable de cette situation, depuis le citoyen - qui soudoie aujourd'hui un responsable, lequel pourrait repasser aussitôt après avec un bulldozer, pour détruire la « baraque » dudit citoyen, sous ses yeux - jusqu'aux différentes autorités et collectivités locales qui font preuve de laxisme dans la lutte contre le propagation des bidonvilles, au lieu de s'impliquer davantage et d'encourager la construction d'habitat salubre.

Devrait-on pour autant s'y résigner comme devant une fatalité ?

L'esprit positif qui Nous anime Nous conduit à considérer que si la situation est inquiétante, elle n'est pas pour autant désespérée, mais encore faut-il s'y prendre d'urgence. Faute de cela, elle risque de devenir ingérable et nos villes, au lieu d'être des espaces de solidarité sociale, de production économique, d'essor urbanistique et d'ouverture sur la culture et la civilisation, risquent de se transformer en foyers d'exclusion, d'ostracisme, de haine ou en espaces dominés par la culture et l'esprit d'assisté.

Cela, Je ne peux l'admettre pour Mon pays et Mon peuple que J'ai la charge suprême de guider, dans le cadre d'une Monarchie qui tire sa force de son enracinement populaire et de sa proximité du peuple. C'est pourquoi, du reste, J'effectue, tout au long de l'année, des visites dans les différentes régions du Royaume, pour M'enquérir de ta situation, M'employant à stimuler les initiatives et à donner corps aux différents projets de développement.

Je Me suis, jusque-là, contenté d'orienter les pouvoirs publics et les conseils élus, dans leurs domaines de compétence respectifs, donnant à chacun l'occasion d'assumer de près les

responsabilités qui sont les siennes ; car le Roi de la Nation ne peut effectuer le travail qui incombe au Ministre, au Gouverneur ou au Président d'une collectivité locale, et parce que Je tiens à ce que chaque autorité exerce ses compétences avec responsabilité et efficience.

Assumant les responsabilités suprêmes dont J'ai la charge, Je ne tolérerai pas de relâchement dans la gestion des affaires publiques. J'entends, en effet, mettre en œuvre toutes formes de contrôle sévère et d'audit rigoureux, car si chacun de nous est responsable du secteur dont il a la charge, Ton Premier Serviteur, quant à Lui, est le responsable suprême de la nation et des affaires de l'Etat.

Convaincu de l'importance primordiale de l'enseignement utile dans la libération des esprits, le raffermissement du sentiment de citoyenneté parmi les jeunes et leur formation pour les rendre aptes à relever les défis du développement et de la mondialisation, et de la société du savoir et de la communication, Notre première décision stratégique fut d'entériner la Charte Nationale de l'Education et de la Formation, et d'ériger sa mise en œuvre en deuxième priorité de cette décennie, après la question sacrée de notre intégrité territoriale.

Certes, des étapes ont été franchies avec succès depuis le lancement, il y a trois ans, de ce chantier difficile mais vital. Il n'en demeure pas moins que l'aspect quantitatif prédomine dans ce qui a été réalisé. Conjugué à l'absence de décisions audacieuses et résolues qu'appelle une réforme en profondeur portant sur l'essence même du système d'éducation et de formation, tout cela Nous pousse à dire au nom de la Nation : Assez d'un système d'enseignement générateur de chômage et d'ostracisme !

En effet, s'il faut plusieurs générations pour mettre tous les Marocains à l'abri de la pauvreté matérielle, il est possible de les affranchir, dans des délais prévisibles, du carcan de l'ignorance, de l'analphabétisme intellectuel, de l'ostracisme et d'autres aspects de l'indigence morale.

Cela n'est possible qu'avec une réforme qualitative du système d'enseignement, et en particulier les programmes et les cursus. A cet égard, il est nécessaire de procéder à l'installation de la Commission permanente y afférente, prévue par la Charte, pour qu'elle s'attèle, dès la rentrée scolaire de 2003-2004, au renouvellement de ces programmes et cursus. Elle se doit d'agir avec l'efficacité et la célérité que requiert la réalisation de cette réforme. Il faudrait, de la sorte, que dès la rentrée de 2004-2005, nous ayons relevé le défi et commencé à dispenser à nos jeunes générations un enseignement moderne de qualité, et une éducation saine et adéquate.

L'Etat a consenti un important effort pour améliorer la situation sociale des femmes et des hommes du secteur de l'Enseignement et les inciter à s'investir avec force dans la mise en œuvre de la Charte et à être dignes de la mission sacrée dont ils sont investis, celle de dispenser une éducation saine à nos chers enfants. Il leur appartient, à cet égard, de faire preuve d'impartialité et d'avoir constamment à l'esprit l'immensité de la responsabilité qu'ils assument en se chargeant du plus précieux des investissements, celui placé dans la qualification des jeunes potentialités, richesse future de la nation.

Par ailleurs et en considération de l'importance des aspects éducatifs et culturels dans le processus de renaissance tous azimuts, Nous insistons, encore une fois, sur le rôle vital dévolu à l'université et à l'élite intellectuelle nationale dans l'enracinement de la modernité en tant que valeur ajoutée à notre patrimoine civilisationnel, et dans l'éducation qu'il convient de

prodiguer à nos jeunes pour qu'ils s'imprègnent des vertus de l'engagement patriotique.

A cet égard, Nous appelons le Conseil Consultatif des droits de l'Homme, institution où s'expriment les différentes sensibilités nationales, à élaborer un projet de Charte Nationale des droits et obligations du citoyen et à préparer les propositions nécessaires pour combler les lacunes juridiques dans le domaine de la lutte contre tous genres de discrimination, de haine et de violence.

C'est ainsi que nous pourrions concrétiser notre objectif d'approfondissement de l'esprit de citoyenneté, fidèle à notre identité, ouvert sur les valeurs de notre époque, assumé par une Famille unie dans l'harmonie, et par des médias responsables. A cet effet, Nous réaffirmons Notre détermination à assurer leur mise à niveau, en allant de l'avant pour une réforme en profondeur du Code de la Famille et du paysage médiatique national.

Notre pays vit une transition globale qui nécessite le renforcement de ses capacités d'analyse, d'adaptation et d'anticipation. Aussi, avons – Nous décidé de créer un Institut Royal des Etudes Stratégiques pour remplir cette mission essentielle, afin d'être en interaction permanente avec les changements et de maîtriser et agir sur les mutations profondes qui s'opèrent aux niveaux interne et externe.

Cher Peuple,

Notre démocratie restera fragile, tant qu'elle ne s'appuie pas sur une administration efficiente, une Justice équitable et une économie productrice de richesses génératrices d'emplois utiles pour nos jeunes.

Il nous incombe donc de déployer davantage d'efforts pour réaliser les réformes nécessaires, en adoptant une approche globale où le développement économique occupe une place de choix, par le biais de projets stratégiques, tel le grand projet Tanger – Méditerranée.

Pour réaliser ces objectifs, nous n'avons d'autre choix que de poursuivre la modernisation des fonctions de l'Etat qui consistent à assurer le climat de confiance et de stabilité nécessaire et à garantir la suprématie de la loi, en veillant aux missions de régulation, d'évaluation et de mobilisation des énergies.

De même, il est impératif de promouvoir l'investissement et d'encourager l'initiative privée, en veillant à davantage de libéralisation, d'ouverture et de mise à niveau de l'économie pour gagner le pari du partenariat et relever les défis de la productivité, de la compétitivité et de l'interaction positive avec la mondialisation.

Cher Peuple,

Le vaste élan de solidarité internationale qui s'est manifesté à l'égard du Maroc, à la suite des crimes terroristes qui l'ont visé, a montré toute l'estime que voue la communauté internationale au Maroc, en tant que modèle de transition démocratique sereine, et en tant que pôle régional reconnu pour son attachement aux vertus du dialogue, de la négociation, de la modération et de la tolérance. Notre pays est perçu également comme un puissant acteur qui agit avec force pour la consolidation de la sécurité, de la paix et de la légalité, et qui honore

ses engagements internationaux.

Le fait que Nos chers sujets résidant à l'étranger viennent en grands nombres dans leur pays, traduit à quel point ils sont attachés à leur patrie. De même, l'accroissement du volume des investissements internes et externes et le flux continu de touristes en direction de notre pays, considéré comme une destination touristique sûre et attrayante, ont confirmé toute la confiance dont jouissent le présent serein et généreux du Royaume et son avenir rayonnant et prometteur.

Si nous avons exprimé, à travers notre attachement à notre modèle démocratique, notre volonté de repousser, ensemble, le terrorisme et la tentation de repli, il nous appartient, dans le même esprit, de conforter la position privilégiée de notre pays, en continuant à être en synergie positive avec les mutations rapides et complexes issues de la mondialisation.

Nous avons veillé à ce que le Maroc se prévale des opportunités qu'offre la nouvelle donne internationale, et qu'il se prémunisse contre ses éventuels effets pervers, en faisant en sorte que notre diplomatie agisse selon une vision stratégique de la sécurité globale où s'imbriquent, outre la résolution des conflits traditionnels, les différentes préoccupations et les diverses dimensions politiques, économiques, culturelles, humaines et écologiques.

Conformément à cette vision, nous avons prôné une diplomatie offensive, en faisant du voisinage, de la solidarité et du partenariat, les trois cercles concentriques d'une action diplomatique efficiente.

Aussi, entendons-Nous renforcer les relations de notre pays avec ses voisins immédiats, en premier lieu nos frères de l'Union Maghrébine qui ne peut être édifée sur une base saine sans que soit trouvée une solution politique et définitive au conflit créé autour de nos provinces du Sud, et ce, dans le cadre de notre souveraineté nationale et de notre intégrité territoriale. En tout état de cause, Nous affirmons que le Maroc a clos, au niveau interne, la question de la récupération légitime de ses provinces du Sud et qu'il se tient mobilisé, avec toutes ses forces, pour défendre son intégrité territoriale.

A cet égard, le Maroc réaffirme qu'il continuera à répondre à toutes les bonnes volontés et aux initiatives consensuelles équitables, pour mettre un terme définitif au problème suscité autour de cette question.

De même, Nous accordons un intérêt particulier à notre voisinage euro-méditerranéen, contribuant, dans ce cadre, à la mise en œuvre optimale du processus de Barcelone, afin de concrétiser le concept de sécurité globale, dans ses diverses dimensions. A cet égard, Nous apprécions hautement l'accueil favorable que nos partenaires au sein de l'Union Européenne ont réservé à notre aspiration à un statut avancé de nos relations avec l'Union qui serait moins que l'adhésion, mais plus que le partenariat.

Pour ce qui est de la solidarité, il s'agit, notamment, de poursuivre notre soutien aux causes de la Oumma arabo – musulmane, et en premier lieu, la juste cause du peuple palestinien frère, et l'engagement permanent pour l'instauration d'une paix juste et globale au Moyen-Orient, sur la base des résolutions de la légalité internationale, et des initiatives et engagements des parties concernées, en particulier la « feuille de route » présentée par le quartet international, et l'initiative de paix arabe, du Sommet de Beyrouth.

Le dépassement de plusieurs décennies de déceptions et de frustrations ne peut se réaliser qu'à travers une réorientation de la solidarité arabe vers l'intégration économique, conformément à la « Déclaration d'Agadir », et la mise en place d'un ordre régional arabe rénové et cohérent.

Animé du même esprit de solidarité, Nous continuerons d'appuyer le processus de développement durable et de contribuer à l'apaisement des foyers de conflits, en prenant des initiatives réconciliatrices pour le rétablissement de la paix en Afrique, confirmant de la sorte notre appartenance séculaire à ce continent, et poursuivant au niveau des pays du Sud, et dans le cadre de Nos engagements en Notre qualité de Président du Groupe des 77, plus la Chine, les efforts visant l'instauration de relations économiques internationales équilibrées et équitables pour ces pays.

Quant au partenariat, dont Nous veillons à élargir le volet économique qualitatif, il devrait guider de manière active notre diplomatie, que ce soit dans nos relations avec les pays du voisinage et de la solidarité, ou avec ceux avec lesquels nous avons l'ambition d'établir un partenariat, et à la tête desquels se trouvent, outre nos amis de l'Union Européenne et de la Fédération de Russie, les Etats-Unis d'Amérique. A cet égard, Nous Nous réjouissons des progrès enregistrés sur la voie de la conclusion d'un accord de libre-échange avec ce pays.

Cher peuple,

Les forces du mal et des ténèbres ont voulu s'attaquer à l'ouverture du Maroc et porter atteinte à son système démocratique et à ses traditions séculaires de tolérance religieuse. Cependant, leurs actes criminels n'ont aucunement entamé ta ferme volonté de relever les défis et de vaincre les difficultés. Mais la mémoire du peuple marocain, pétrie d'événements glorieux ne manquera pas de jeter ces forfaits abjects dans la poubelle de l'histoire, après en avoir tiré tous les enseignements, dont, au premier chef, la symbiose qui existe entre le Trône et le peuple et qui prend tout son relief, autant dans l'adversité que dans les moments d'allégresse.

C'est ce que tu viens de confirmer, cher peuple, à travers la joie immense que tu as spontanément manifestée à l'occasion de la naissance de Notre Prince Héritier, Son Altesse Royale Moulay El Hassan, donnant ainsi la plus éclatante illustration de ton indéfectible attachement à ton régime monarchique constitutionnel. Tu as également fait la plus belle démonstration de la parfaite symbiose qui règne entre le Roi et le peuple, et dont Dieu a bien voulu gratifier ce pays paisible. C'est cela qui fait que Notre Famille Royale vit dans le cœur du peuple marocain tout autant que le peuple marocain vit dans le cœur de cette Famille et habite, en particulier, les sens et la conscience de son Roi, le Garant de la pérennité de l'Etat et de sa continuité, et le dépositaire de sa souveraineté, qui veille constamment sur ta sécurité, ta stabilité et ton progrès.

Que Dieu Tout – Puissant Nous guide sur la voie judicieuse de Nos Glorieux Ancêtres, notamment Nos Vénérés Grand-Père et Père, Leurs Majestés les Rois Mohammed V et Hassan II, que Dieu sanctifie leur mémoire, qui ont veillé à la préservation de l'unité du Maroc, et à la défense des libertés, de la sécurité et de la dignité de ses fils. Nous prions également pour le repos de l'âme de nos martyrs qui ont sacrifié leur vie pour que les Marocains vivent dans un pays libre et uni derrière son Roi qui veille sur sa dignité et sa prospérité.

Il Nous est donc agréable, en ce jour mémorable, de rendre hommage aux Forces Armées

Royales, à la Gendarmerie Royale, à la Sûreté Nationale, aux Forces Auxiliaires et à la Protection Civile, qui veillent avec vigilance et dans la mobilisation, à la sécurité et la stabilité du pays. Nous adressons un hommage particulier à ceux parmi eux qui sont mobilisés dans nos provinces du Sud. Nous réaffirmons, à cette occasion qui Nous est si chère, Notre ferme détermination de doter toutes ces forces des moyens matériels, humains et légaux, leur permettant de s'acquitter au mieux de leur mission de défense de l'intégrité territoriale et d'assurer la sécurité des personnes et des biens.

Nous prions le Tout Puissant de perpétuer les liens solides qui nous unissent et d'en faire une source intarissable et un puissant levier pour mobiliser les énergies dans le combat que tu mènes, sous Notre conduite, pour bâtir, ensemble, le Maroc de l'unité, de la démocratie et du progrès.

Fasse le Très-Haut que Nos enfants, garçons et filles, et les vôtres, soient une bonne progéniture. Puisse-t-il nous prêter assistance pour leur assurer un avenir meilleur.

« Je ne veux que persévérer sur la voie de la réforme, priant le Très-Haut de m'assister dans l'accomplissement de ce noble dessein ». Véridique est la parole de Dieu le Très-Haut. Assalamou Alaïkoum wa Rahmatoullahi wa Barakatouh.